



Conseil Communal  
de Gimel

Le 11 septembre 2015

**Municipalité de la Commune de  
1188 Gimel**

***EXTRAIT***

Du procès-verbal du Conseil Communal, séance du 9 septembre 2015

**Présidence :** M. Vincent Frutiger, Président

Le Conseil communal de Gimel,

**VU** le préavis municipal n° 03-2015 « Equipements adduction d'eau et de gaz – Quartier du Closez-à-l'Orbannaz. Détournement du collecteur EC PGEE520 – Avenue de la Rosière »

**OUI** le rapport de la commission des finances ;

**Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

***DECIDE***

- D'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt de Fr. 230'000.- (montant arrondi) auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché, pour une durée de 2 ans et remboursable au fur et à mesure des taxes de raccordement encaissées.

Ainsi délibéré en séance du 9 septembre 2015

Le Président

  
Vincent Frutiger

Le secrétaire

  
François Marti